

comme toutes les méthodes de ce type, au but qu'elle se propose d'atteindre. Néanmoins la seconde cible de l'auteur, ceux qui s'intéressent à la dialectologie arabe et les linguistes en général, trouveront beaucoup d'intérêt à la lecture de cet ouvrage.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS-LLACAN, Meudon)

Khaoula TALEB-IBRAHIMI, *Les Algériens et leur(s) langue(s), Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger, les éditions El-Hikma, 1995, 420 p.; préface de Gilbert Grandguillaume (collection « Connaissance de l'Algérie contemporaine »).

L'ouvrage de M^{me} Taleb-Ibrahimi, enseignante à l'Institut de Langue et Littérature arabes de l'université d'Alger, est la première partie, revue et actualisée, d'une thèse pour le doctorat d'État préparée à Grenoble sous la direction de M^{me} Louise Dabène. Il s'agit d'une contribution importante non seulement à la problématique de l'arabisation en général, envisagée du point de vue de la situation algérienne, mais encore à la définition du bilinguisme, lorsque l'une des deux langues en présence comporte un degré élevé de variation linguistique, communément décrit par le terme de « diglossie » auquel nous préférons, quant à nous celui, plus large et plus précis à la fois de *pluriglossie*. La bibliographie (p. 397-416) témoigne de l'ampleur des lectures et de la documentation de l'auteur.

La thèse de M^{me} Taleb-Ibrahimi s'intitule : *Contribution à l'élaboration de contenus et de matériels didactiques pour l'enseignement de la langue arabe aux adultes en Algérie* (1601 p., 3 vol., université Stendhal-Grenoble III, 1991). Ce titre dit le souci de l'auteur d'un travail qui débouche sur des résultats effectifs dans le domaine de l'enseignement, mentionné ici dès les premières lignes de l'introduction (p. 21). Plus précisément, de l'enseignement aux adultes, là où se posent les problèmes aigus auxquels fait écho l'ouvrage récent de Rabeh Sebaa (*L'arabisation dans les sciences sociales. Le cas algérien*, Paris, L'Harmattan, Coll. Histoire et Perspectives Méditerranéennes, 1996, 196 p.). La voix qui s'élève ici pose méthodiquement, en appuyant son analyse sur un exposé volontairement technique, la question de l'arabisation. Le point de vue est à la fois celui de la sociolinguistique et de la didactique de l'arabe, le second aspect l'emportant, dans l'esprit de l'auteur, sur le premier, en raison de son urgence. « En ces temps tragiques et tourmentés où d'autres logiques semblent prévaloir, lit-on à la fin de l'introduction, il peut paraître utopique, peut-être même fou (...), d'élever un plaidoyer à la connaissance, au débat scientifique et à la rationalité, mais nous demeurons convaincu que ce sont les seules armes qui peuvent vaincre la folie et mener à la liberté. » L'ouvrage répond par ailleurs très sérieusement à cette ambition.

Deux grandes parties sont consacrées, l'une à « la situation sociolinguistique de l'Algérie » (p. 25-240), l'autre à « l'arabisation, charpente de la politique linguistique de l'Algérie » (p. 241-396).

Un long premier chapitre (p. 25-88) cherche à « définir les différents idiomes en présence ». Les faits, souligne l'ouvrage (p. 58), « infirment le modèle » de la diglossie tel que l'a défini C. Ferguson (« *Diglossia* », *Word* vol. 15, 1959), et qui est « entièrement fondé sur la dichotomie » entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal. Pour l'auteur, ce n'est pas sur le plan descriptif que la notion de diglossie joue le rôle le plus déterminant, mais sur le plan symbolique. C'est d'abord dans le clivage des représentations qu'il faut chercher la différence entre ces deux variétés d'arabe. Il conviendrait en outre, comme les p. 60 et suiv. le suggèrent, de s'interroger sur le type de bilinguisme devant lequel on se trouve. Un regret toutefois, au passage : « la sphère berbérophone », mentionnée p. 39-40 et en note de la p. 60, ne trouve pas suffisamment sa place dans la situation complexe dont M^{me} Taleb-Ibrahimi nous dresse ici le tableau (il en sera à nouveau question, toutefois dans l'« analyse de quelques articles représentatifs », p. 111-119).

Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude « des représentations et images des variétés linguistiques en Algérie » (p. 89-119), qui sont en un deuxième temps confrontées à l'« analyse des pratiques langagières effectives » (p. 119-174). L'auteur met ainsi en pratique son projet de comparer les représentations symboliques liées aux différentes variétés linguistiques en présence aux pratiques langagières des locuteurs. Elle constate au départ un important décalage (souligné dans d'autres contextes par Gumperz, cité en bibliographie) entre, d'un côté le discours conscient et les représentations affirmées des locuteurs, et de l'autre, les pratiques langagières observées. Les observations qu'elle fait de ce phénomène la conduisent à donner à la notion de « diglossie » une profondeur sociologique qu'elle n'avait pas chez C. Ferguson, ou chez les auteurs, qui, comme Hammers et Blanc (*Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1983, également cité), ont interrogé cette notion : elle livre au premier chapitre un « nouveau schéma descriptif » de ce que j'ai appelé pour ma part *la compétence communicative d'un locuteur arabe scolarisé*, en le dotant d'une mise en perspective sociolinguistique et anthropologique dont il faut souligner l'apport méthodologique.

Le chapitre sur « la langue arabe dans le système éducatif algérien » (p. 175-218) s'en trouve enrichi : la question d'une « norme » et d'une « surnorme » y est posée en des termes significatifs — mais qui ne se trouvent pas toujours libérés des poncifs issus de cette attitude de révérence envers la langue arabe qui masque souvent les vraies perspectives historiques. Excellente contemporaniste, l'auteur n'est pas toujours historienne (ainsi, p. 27 de l'arabe classique affirmé comme la « variété de la tribu de Qoraïch », ou, détail beaucoup moins significatif, d'al-Ghazali décrit, p. 56, comme un « homme de science et de religion égyptien »).

La deuxième partie est consacrée à l'arabisation, en tant que politique linguistique. Celle de l'Algérie contemporaine depuis l'indépendance (de 1962 à 1989) y est décrite sans complaisance, dans ses forces et ses faiblesses, dans sa « chronologie » et sa « réglementation » (p. 256-282). Elle est problématisée dans ses « débats et ses conflits » (p. 282-318), notamment en ce qui concerne le « monologue ou dialogue de sourds » entre arabisants et francisants. Comme pour l'analyse

des pratiques langagières, l'auteur s'est livrée à un travail d'enquête portant sur l'enseignement de l'arabe littéraire aux adultes (p. 358 et suivantes, enquête auprès de l'Entreprise nationale de sidérurgie). Elle analyse également les données relatives à l'arabisation des enseignants du Supérieur.

Mais plus qu'à un constat ou à une mise en perspective, c'est à une problématisation de la question de l'arabisation, fondée sur une réflexion sociolinguistique et didactique réelles que l'auteur nous convie. C'est là, au-delà de telle remarque de détail, un livre important.

Joseph DICHY
Université Lumière — Lyon 2

Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain, sous la direction de Zakia IRAQUI SINACEUR. Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (Rabat), en collaboration avec le CNRS (Paris). Éditions Al-Manahil, ministère des Affaires culturelles [Rabat], 1993, volumes 4 à 8, p. 767-2107.

On peut dire que le *Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain*, tout à la fois œuvre d'un homme seul (G.S. Colin — avec ses informateurs —) et production de deux équipes de recherche associées (DSL du IERA et CLAS du CNRS), aura été un travail de longue haleine. Nous avons déjà évoqué, lors d'un précédent compte rendu portant sur les trois premiers volumes²⁰, les conditions dans lesquelles s'est faite l'élaboration du dictionnaire. Mais cette fois c'est l'achèvement de toute la publication — de ses huit volumes — que nous souhaitons annoncer tout en soulignant que, du point de vue éditorial, la prédiction de David Cohen s'est totalement réalisée. Dans sa préface au premier volume, il écrivait en effet : « Maintenant le train est sur les rails, il roulera plus vite, on peut s'attendre à voir le rythme nettement s'accélérer ».

Puisque l'entreprise de publication a pu être menée à son terme en un temps relativement bref — quatre ans maximum, trois ans plus vraisemblablement (1993 est la date du dépôt légal, la seule figurant sur les quatre derniers volumes) —, il nous reste à espérer, pour le dictionnaire lui-même, pour tous ceux qui ont participé à un degré ou à un autre à cette grande et belle entreprise, mais plus encore sans doute pour ses nombreux lecteurs potentiels, que le dictionnaire trouve des conditions de diffusion satisfaisantes et qu'on puisse l'acquérir aussi bien au Maroc qu'à l'étranger (ce qui ne semble guère le cas malheureusement pour le moment). Dans la mesure où bien peu de personnes ont eu jusqu'à présent la possibilité de se faire une idée *de visu* de ce dictionnaire, nous nous proposons d'évoquer dans ce compte rendu des aspects non abordés dans le précédent. Nous commencerons par quelques considérations statistiques.

20. Cf. *Bulletin critique* n° 13, 1997, p. 23-27.